

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2013

L'an deux mille treize, le 27 mars à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELA, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Nicolas DARCANGE, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ remplacé par son suppléant David ALBINET, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIÉMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Ghislaine DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

ABSENTS EXCUSÉS : Francis DUPOUY, Etienne BARRÈRE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET,

ABSENTS : Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Joël DUBOUCH, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Carine SAMPIÉTRO,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Nicolas DARCANGE.

OBJET : ITINAREZE – Le Week-End de l'Itinérance Douce en Ténarèze

Monsieur le Président expose que la Commission Sport présidée par Monsieur Claude Claverie, s'est réunie à plusieurs reprises les 18 juillet, 4 décembre 2012, 29 janvier et 12 février 2013, afin de proposer d'organiser sur le Territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze un week-end dédiée à l'itinérance.

Monsieur le Président rappelle que l'itinérance douce est un des trois axes principaux du Contrat Grand Site « Flaran- Baise – Armagnac ».

L'objectif de cet événement est de promouvoir toutes les activités offertes par les acteurs locaux (associations, amicales, clubs, acteurs privés,...) en matière d'itinérance douce le week-end des 8 et 9 juin 2013.

Cette manifestation a également pour but une valorisation touristique du territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze, en mettant l'accent sur toutes les possibilités offertes en matière d'itinérance (randonnée pédestre, équestre, cycliste, vol à voile, navigation, kayak,...).

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire la Convention d'Objectifs « missions de service public d'accueil, d'information, d'animation, de promotion et de développement local touristique », qui lie la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme.

Cette dernière prévoit expressément dans son article 1^{er}, que le Conseil Communautaire pourra, par délibération, demander à l'Office de Tourisme de mettre en avant chaque année une thématique particulière. Le travail spécifique mené par l'Office de Tourisme sur cette dernière fera l'objet d'un argumentaire particulier dans le rapport d'activités présenté.

Monsieur le Président propose donc que la coordination des différentes interventions des acteurs locaux et la promotion de cet évènement soit organisé par l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes, en vertu de la Convention ci-avant évoquée.

Je vous prie de bien vouloir :

DECIDER de la mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze, d'une manifestation dénommée « Itinarèze – Le week-end de l'itinérance douce en Ténarèze », les 8 et 9 juin 2013,

CHARGER l'Office de Tourisme de la coordination des différentes interventions des acteurs locaux et de la promotion de cet évènement,

AUTORISER Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de la mise en place sur le territoire de la Communauté de Communes de la Ténarèze, d'une manifestation dénommée « Itinarèze – Le week-end de l'itinérance douce en Ténarèze », les 8 et 9 juin 2013,

CHARGE l'Office de Tourisme de la coordination des différentes interventions des acteurs locaux et de la promotion de cet évènement,

AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 28 mars 2013.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE